PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2016 2021

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Pour améliorer ensemble notre santé

Québec

Axe d'intervention 4

La gestion des risques et des menaces pour la santé et la préparation aux urgences sanitaires

Ce quatrième et dernier axe d'intervention en santé publique comprend les services de santé publique qui permettent d'opérationnaliser la fonction de protection de la santé publique. Nous présentons donc dans les pages qui suivent les services qui visent essentiellement à détecter les situations présentant des risques à la santé et à réagir à une menace réelle ou appréhendée.

Objectifs

- Prévenir les conséquences des urgences sanitaires par la détermination des risques et une préparation adéquate
- Protéger la population par la détection précoce des risques pour la santé et des phénomènes émergents associés pouvant représenter une menace
- Protéger la population par la mise en place des mesures de contrôle des risques et des menaces pour la santé, selon le contexte

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-1 **Information et sensibilisation** de la population et des partenaires sur les mesures de prévention et de contrôle des risques pour la santé, en temps opportun	Cibles : D'ici 2021, toutes nos communications du risque auront été révisées afin de rejoindre les populations vulnérables, en se basant sur les bonnes pratiques en matière de communication claire et efficace, adaptée à tous les niveaux de littératie D'ici 2021, l'ensemble des partenaires concernés lors de nos communications du risque aura été rejoint		
	Informer la <u>population</u> du territoire, en collaboration avec la Direction des communications, sur les risques et les mesures de prévention et de contrôle, en tenant compte notamment du cadre de référence *La gestion des risques en santé publique au Québec* et des autres cadres ou guides spécifiques en : • Réalisant une veille médiatique territoriale, adaptée au contexte • Contribuant à la planification des activités de communication • Fournissant les contenus nécessaires à la conception des messages, à l'élaboration des outils d'information et à l'adaptation des communications aux contextes et aux besoins des publics visés (ex. : communiqués de presse, conférences de presse, site Web) • Élaborant et diffusant des alertes et des avis publics	Directeur de santé publique, adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils, répondante régionale SE	Service des communications des CISSS <u>Selon la situation</u> : Coordonnateur régional des mesures d'urgence – mission santé, autres ministères et organisations <u>Selon les sujets</u> : Équipe régionale SAT, équipe régionale MI

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-1 **Information et sensibilisation** de la population et des partenaires sur les mesures de prévention et de contrôle des risques pour la santé, en temps opportun	**Informer les <u>partenaires</u> du secteur de la santé et des services sociaux et des autres secteurs d'activité sur les risques et les mesures de prévention et de contrôle,** en : • Contribuant à la planification des activités de communication • Élaborant et diffusant des appels à la vigilance, des alertes de santé publique, des recommandations, des directives ou des ordonnances, des avis Info-Santé • Élaborant et diffusant des avis de santé publique • Élaborant et diffusant des bulletins de vigie et des rapports de situation • Produisant des états de situation pour certaines urgences	Directeur de santé publique, adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils, répondante régionale SE	Service des communications des CISSS <u>Selon la situation</u> : Coordonnateur régional des mesures d'urgence – mission santé, autres ministères et organisations <u>Selon les sujets</u> : Équipe régionale SAT, équipe régionale MI

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-2 **Évaluation des risques** pour la santé liés aux agents biologiques, chimiques et physiques et établissement des mesures à prendre pour les prévenir et les contrôler	Cible : D'ici 2021, tous les signalements de menaces à la santé auront été évalués par l'utilisation d'outils compatibles au cadre de référence de la gestion des risques en santé publique, par exemple les guides provinciaux découlant des tables de concertation nationales en maladies infectieuses, santé environnementale et santé au travail		
	Évaluer et caractériser le risque à la santé lors de menaces à portée régionale, avec le soutien de l'INSPQ et du MSSS, en : • Cadrant la situation de risque • Évaluant le risque à la santé • Caractérisant le risque à la santé • Examinant l'acceptabilité du risque • Générant des options de gestion du risque • Intégrant l'éthique et la communication • Assurant l'arrimage avec les services de soutien-conseil nationaux au besoin • Tenant compte de la perception et de l'acceptabilité du risque par la population (participation citoyenne)	Directeur de santé publique, adjointe au directeur de santé publique, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI	Selon la situation : Techniciens en hygiène du travail, infirmières en santé au travail, infirmières en santé publique au local, médecins, autres directions du CISSS, INSPQ, MSSS, CNESST, autres ministères et organisations

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-3 **Vigie et enquêtes épidémiologiques** à l'égard des risques pour la santé liés à des agents biologiques, chimiques ou physiques et des phénomènes émergents associés, ainsi que recommandations quant aux mesures à prendre pour les contrôler	Cibles : D'ici 2021, 100 % de nos partenaires auront été informés des modalités et de leurs devoirs concernant la déclaration des MADO (médecins et laboratoires) et le signalement des menaces à la santé de la population D'ici 2021, notre capacité à obtenir des données pour effectuer une vigie efficace des menaces identifiées aura été augmentée D'ici 2018, un système performant aura été implanté afin de permettre la saisie, l'analyse et la production de rapports (MADO, MCI) D'ici 2021, 100 % des enquêtes ou investigations des menaces auront été réalisées à l'aide des outils harmonisés provinciaux, s'ils sont disponibles, ou de moyens novateurs		
	Réaliser en continu une vigie sanitaire régionale, en : • Analysant les demandes et questionnements des partenaires et de la population en lien avec les problématiques environnementales et professionnelles	Adjointe au directeur de santé publique, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, médecins-conseils, techniciens en hygiène du travail, infirmières en santé au travail	Selon la situation : Équipe régionale MI, infirmières en santé publique, médecins, autres directions du CISSS, INSPQ, MSSS, CNESST, Info-Santé, autres ministères et organisations

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-3 **Vigie et enquêtes épidémiologiques** à l'égard des risques pour la santé liés à des agents biologiques, chimiques ou physiques et des phénomènes émergents associés, ainsi que recommandations quant aux mesures à prendre pour les contrôler	**(Suite) Réaliser en continu une vigie sanitaire régionale,** en : • Colligeant et analysant les données sanitaires régionales par des outils informatiques, en temps opportun (MADO, MCI, signalements), les éclosions et autres données sociosanitaires (ex. : les infections nosocomiales et de vigie syndromique)	Adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI, agente administrative, techniciens en hygiène du travail, infirmières en santé au travail	Selon la situation : IPI (DSI), comités de prévention des infections, infirmières en santé publique, médecins, responsable régionale surveillance, autres directions du CISSS, INSPQ, MSSS, CNESST, Info-Santé, autres ministères et organisations
	• Utilisant les outils communs permettant de détecter les excès de cas [le SISAT, l'Infocentre de santé publique (onglet vigie) et le système MADO]	Adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI	Responsable régionale en surveillance, INSPQ, MSSS
	Participer à des comités des utilisateurs pour la conception, l'évolution et le maintien des systèmes d'information		

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-3 **Vigie et enquêtes épidémiologiques** à l'égard des risques pour la santé liés à des agents biologiques, chimiques ou physiques et des phénomènes émergents associés, ainsi que recommandations quant aux mesures à prendre pour les contrôler	**Offrir un service d'enquête des déclarations de MADO d'origine infectieuse, chimique ou physique, des MCI et des éclosions** en : • Recevant, saisissant et validant les déclarations	Chef de service en santé au travail, médecins-conseils, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI	Médecins, laboratoires de la région, LSPQ, IPI (DSI), CNESST, autres ministères et organismes, milieux de vie (éclosions)
	• Colligeant l'information pertinente obtenue auprès des cas et des professionnels de la santé	Idem + : Infirmières en santé au travail, techniciens en hygiène du travail, infirmières de santé publique	Idem + : Autres professionnels de la santé
	• Évaluant le risque de contamination	Adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI	Médecins, laboratoires de la région, LSPQ, IPI (DSI), autres professionnels de la santé, INSPQ, CNESST, autres ministères et organismes, milieux de vie (éclosions)
	• Recommandant les mesures de prévention et de contrôle	Idem + : Directeur de santé publique	Médecins, IPI (DSI), infirmières en santé publique, autres professionnels de la santé, CNESST, autres ministères et organismes, milieux de vie (éclosions)

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-3 **Vigie et enquêtes épidémiologiques** à l'égard des risques pour la santé liés à des agents biologiques, chimiques ou physiques et des phénomènes émergents associés, ainsi que recommandations quant aux mesures à prendre pour les contrôler	**Offrir un service d'investigation des signalements de menace à la santé** en : • Colligeant l'information de base auprès des intervenants signalant une menace • Faisant une évaluation préliminaire du signalement • Enquêtant dans les situations de menace à la santé • Élaborant des recommandations • Assurant l'arrimage avec les intervenants impliqués dans le signalement	Directeur de santé publique, adjointe au directeur de santé publique, médecins-conseils, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI, infirmières en santé au travail, techniciens en hygiène du travail, infirmières de santé publique	Toute personne ou organisme qui signale une menace à la santé, médecins, laboratoires de la région, LSPQ, IPI (DSI), autres professionnels de la santé, INSPQ, CNESST, laboratoire TAGA, CAPQ, autres ministères et organismes (environnement, sécurité publique), milieux de vie (éclosions)
	Participer à l'investigation environnementale et en hygiène du travail dans le cadre d'enquête, de signalement, de cas sentinelle, d'agrégat, en collaboration avec les partenaires concernés, en : • Participant à l'identification des contaminants et de leurs sources d'émissions • Appréciant le niveau ou le potentiel d'exposition des personnes aux contaminants identifiés • Déterminant les moyens de contrôle nécessaires • Assurant l'arrimage avec les partenaires impliqués dans l'investigation	Directeur de santé publique, adjointe au directeur de santé publique, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, médecins-conseils	Équipe régionale MI, toute personne ou organisme qui signale une menace à la santé, médecins, laboratoires de la région, LSPQ, IPI (DSI), Info-Santé, autres professionnels de la santé, INSPQ, CNESST, laboratoire TAGA, CAPQ, autres ministères et organismes (environnement, sécurité publique), milieux de vie (éclosions)

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-3 **Vigie et enquêtes épidémiologiques** à l'égard des risques pour la santé liés à des agents biologiques, chimiques ou physiques et des phénomènes émergents associés, ainsi que recommandations quant aux mesures à prendre pour les contrôler	**Offrir un service de prise en charge des menaces (24/7) (ex. : maladies infectieuses, eau potable, monoxyde de carbone)**	Répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI	Coordonnateur régional des mesures d'urgence – mission santé, garde de 2e ligne au MSSS, CAPQ

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-4 **Services de protection** réalisés auprès des individus (les personnes atteintes et leurs contacts), des milieux de soins et des communautés à l'occasion de maladies à déclaration ou à traitement obligatoire, de signalements et d'éclosions	Cible : D'ici 2021, le service en lien avec la prise en charge des interventions de protection aura été amélioré		
	Participer à la mise en œuvre des mesures de protection et de prévention suite à l'évaluation des risques, aux enquêtes et aux investigations en lien avec les menaces, en collaboration avec les partenaires concernés, en : • Identifiant une approche de gestion de risque adaptée • Choisissant les meilleures options de gestion de risque (ex. : traitement, prophylaxie, dépistage, mesures environnementales, etc.) • Diffusant les avis, les recommandations, les directives ou les ordonnances de santé publique • Faisant le suivi de la mise en place des mesures recommandées, le cas échéant	Directeur de santé publique, médecins-conseils, adjointe au directeur de santé publique, répondante régionale SE, équipe régionale SAT, équipe régionale MI	Toute personne ou organisme qui signale une menace à la santé <u>Maladies infectieuses</u> : Médecins, laboratoires de la région, autres professionnels de la santé, LSPQ, INSPQ, milieux de vie (CPE, écoles, établissement de détention, etc.) (éclosions), CS <u>Infections nosocomiales CISSS</u> : DSI, DSPro, PDG, PDGA, comités de prévention des infections, IPI (DSI), microbiologiste-infectiologue <u>Santé au travail</u> : Milieux de travail, CNESST <u>Santé environnementale</u> : Laboratoire TAGA, CAPQ, municipalités, autres ministères et organismes (environnement, sécurité publique)

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-4 **Services de protection** réalisés auprès des individus (les personnes atteintes et leurs contacts), des milieux de soins et des communautés à l'occasion de maladies à déclaration ou à traitement obligatoire, de signalements et d'éclosions	**Assurer la mise en place de corridor de services avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'évaluation clinique ou la prise en charge lors d'interventions de protection**	Directeur de santé publique (étant donné la diversité des situations de menace possibles et la rareté de ces événements, les corridors de services seront déterminés au cas par cas)	À déterminer selon les situations
	Assurer la gestion des personnes atteintes d'une maladie à traitement obligatoire, en : • S'assurant de la prise en charge et du suivi des cas actifs	Directeur de santé publique, équipe régionale MI	Médecins traitants, laboratoires de la région, LSPQ, infirmières de santé publique, IPI (DSI)
	• Assurant la prise en charge et le suivi des contacts étroits dans la communauté		Médecins traitants, infirmières de santé publique, infirmières en prévention des infections
	• S'assurant auprès des médecins traitants que le traitement curatif est adéquat ainsi que l'observance et la complétude du traitement, notamment pour les cas en milieux carcéraux		Idem + : Établissements de détention
	• Recommandant les mesures d'isolement appropriées durant la période de contagiosité		Médecins traitants, infirmières de santé publique, IPI (DSI)
	• Assurant le suivi particulier des cas résistants à un ou plusieurs médicaments utilisés (ex. : antituberculeux)		Idem + : Microbiologiste-infectiologue, infirmière en santé physique (DSI)
	• Obtenant une ordonnance de la cour, lorsque requise, pour l'observance du traitement		Contentieux du CISSS (DRHCAJ), juge
	• Avisant les autorités de santé publique concernées lorsqu'un cas change de territoire de résidence		

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-4 **Services de protection** réalisés auprès des individus (les personnes atteintes et leurs contacts), des milieux de soins et des communautés à l'occasion de maladies à déclaration ou à traitement obligatoire, de signalements et d'éclosions	**Assurer une expertise-conseil pour la mise en place de mesures de prévention et de contrôle lors d'éclosions en milieux de soins**	Équipe régionale MI	IPI (DSI), microbiologiste-infectiologue, médecins
	Offrir un soutien à la gestion des éclosions en milieu communautaire, lorsque l'ampleur de la problématique ou sa gravité en font un risque significatif pour la santé, en : • Confirmant l'existence d'une éclosion • Définissant, recherchant et décrivant les cas • Établissant et testant les hypothèses quant au mode de survenue • Identifiant les mesures de prévention et de contrôle à mettre en place • Faisant le suivi de la mise en place des mesures recommandées et en ajustant leur intensité et leur portée, le cas échéant • Rédigeant un rapport d'investigation, lorsque pertinent	Médecins-conseils, équipe régionale MI, répondante régionale SE, médecins responsables, IPI, infirmières de santé publique	Milieux communautaires, médecins, équipe régionale SAT, INSPQ, archives, écoles, municipalités, CPE, autres ministères et organismes

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-6 Collaboration à l'élaboration, à la validation et à la révision de **valeurs de référence nationales pour divers contaminants dans l'eau, l'air, les sols et les aliments**	Cible : D'ici 2021, avoir collaboré avec l'INSPQ et le MSSS, au besoin et à leur demande, au processus de révision des valeurs de référence et au seuil des contaminants concernant la santé		
	Collaborer, avec le MSSS et l'INSPQ, à la révision ou à l'élaboration des normes, des valeurs de référence et des seuils des contaminants dans divers milieux	Répondante régionale SE, équipe régionale SAT, médecins-conseils	

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-7 Collaboration à la mise en œuvre de services d'alerte et d'initiatives permettant l'**adaptation des populations vulnérables aux événements climatiques extrêmes et aux épisodes de mauvaise qualité de l'air extérieur**	Cible : D'ici 2021, avoir identifié les événements climatiques extrêmes les plus probables pour la région, et proposer des outils d'intervention découlant du plan national, le cas échéant		
	Identifier, avec les partenaires territoriaux (municipaux, communautaires, etc.), les mesures préventives pour réduire les impacts sur la santé lors d'événements climatiques	Répondante régionale SE, médecins-conseils, directeur de santé publique	Municipalités, MDDELCC, MAPAQ, communautés, autres ministères et organismes
	Évaluer la pertinence de diffuser des messages santé liés aux différents systèmes d'alerte (notamment Info-smog, indice ultraviolet, chaleur accablante, verglas, froid extrême)		Info-Santé, médias

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-8 Services de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement dans le cas de **situations d'urgence sanitaire et de sinistres d'origine environnementale**, incluant une dimension psychosociale	Cible : D'ici 2021, les deux CISSS auront collaboré à l'exercice du MSSS et auront réalisé un exercice de simulation ou de rétroaction en lien avec la réponse aux urgences sanitaires et aux sinistres		
	Consolider, avec le soutien de l'INSPQ, la capacité de réponse des intervenants de santé publique pour répondre aux urgences, sinistres et crises en : • Participant à l'élaboration des plans d'urgence de santé publique pour le CISSS de la Gaspésie et le CISSS des Îles, volet santé publique	Directeur de santé publique, répondante régionale SE, médecins-conseils	Coordonnateur des mesures d'urgence des CISSS – mission santé
	• Élaborant ou mettant à jour un plan de mobilisation des ressources, comme prévu à la Loi sur la santé publique	Directeur de santé publique	
	• Formant les intervenants de santé publique sur l'intervention en cas de sinistre • Participant à des exercices (ou des simulations) territoriaux ou nationaux • Effectuant une rétroaction des événements et exercices • Évaluant la capacité de l'organisation à répondre et en apportant les correctifs nécessaires	Directeur de santé publique, répondante régionale SE, équipe régionale MI, médecins-conseils	INSPQ, MSSS, Sécurité civile, coordonnateur des mesures d'urgence des CISSS – mission santé
	Consolider la capacité de gestion des risques en mesure d'urgence au niveau régional, notamment en tenant compte des impacts psychosociaux et cela en arrimage avec les responsables territoriaux des mesures d'urgence et du volet psychosocial	Directeur de santé publique et son équipe de gestion, répondante régionale SE, médecins-conseils	Coordonnateur des mesures d'urgence des CISSS – mission santé, répondant volet psychosocial mesures d'urgence, DSM : directeurs, cadres intermédiaires et intervenants

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
(SUITE) 4-8 Services de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement dans le cas de **situations d'urgence sanitaire et de sinistres d'origine environnementale**, incluant une dimension psychosociale	**Identifier la menace et émettre des recommandations, directives, avis ou ordonnances de santé publique nécessaires pour protéger la santé de la population**	Directeur de santé publique, répondante régionale SE, médecins-conseils	Équipe régionale MI, coordonnateur des mesures d'urgence des CISSS – mission santé, ministères et organismes impliqués, selon la menace
	Offrir un système de garde régional (24/7) en santé publique	Directeur de santé publique, répondante régionale SE, équipe régionale MI, médecins-conseils	Info-Santé

Service	Action plus précise à réaliser	Acteur de santé publique responsable	Partenaire ou collaborateur
4-9 Collaboration aux activités de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement, dans le cadre de la **mission santé de la Sécurité civile**	Cible : D'ici 2021, le volet santé publique sera intégré aux plans de sécurité civile de la région, à l'intérieur de la mission santé		
	Participer aux tables, groupes de travail et comités de sécurité civile des CISSS ou de l'organisation régionale de sécurité civile faisant appel au volet santé publique	Directeur de santé publique, médecins-conseils, répondante régionale SE	Coordonnateur mesures d'urgence – mission santé, répondants pour les divers volets, mission santé, équipe régionale MI, autres professionnels de la DRSP au besoin (selon le thème), médecins-conseils
	Collaborer aux activités du ministère de la Sécurité publique et des instances municipales pour la gestion des risques industriels majeurs pouvant avoir un impact important sur la santé de la population	Directeur de santé publique, répondante régionale SE, adjointe au directeur de santé publique	Municipalités/services incendies, mesures d'urgence des entreprises, CNESST, ministères et organismes concernés, selon la menace, équipe régionale MI, médecins-conseils, coordonnateur mesures d'urgence – mission santé
	Participer à l'élaboration des plans pour les urgences ou les sinistres à l'intérieur ou à l'extérieur des CISSS en intégrant les éléments reliés aux menaces à la santé de la population au sens de la Loi sur la santé publique	Directeur de santé publique, répondante régionale SE	Coordonnateur mesures d'urgence – mission santé, ministères et organismes concernés, selon la menace
	Appliquer, de façon concertée, les mesures et activités de santé publique pertinentes lors d'opérations de sécurité civile, et ce, tant en situation d'intervention que de rétablissement		Idem + : Autres directions concernées du CISSS, médecins-conseils, équipe régionale MI

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec